



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Paris Brest

Question écrite n° 92657

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur l'objectif de relier Brest et Quimper à 3 h de Paris à l'horizon 2014-2015. Elle lui demande de lui indiquer quels engagements l'État entend prendre pour assurer le désenclavement de la région et renforcer la desserte ferroviaire de la Bretagne.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est particulièrement attaché à l'amélioration de la desserte ferroviaire de la Bretagne, avec l'objectif global d'atteindre une durée de trois heures pour la desserte de Brest et de Quimper depuis Paris. Cet objectif sera repris dans le futur schéma national des infrastructures de transports (SNIT). La réalisation du projet de ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire apportera une contribution majeure à cet objectif en réduisant les temps de parcours globaux vers la Bretagne de près de quarante minutes. Ce projet représente un montant d'investissement considérable évalué à 3,4 MdEUR et sera réalisé dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé dont la procédure de dévolution avance rapidement. En complément du projet de ligne nouvelle, les lignes existantes Rennes-Brest et Rennes-Quimper font d'ores et déjà l'objet d'un important programme d'amélioration dans le cadre du contrat de projets 2007-2013, afin d'améliorer encore les temps de parcours depuis Rennes vers Quimper et Brest. Si ces aménagements n'étaient pas suffisants pour atteindre l'objectif de trois heures, des actions complémentaires devront être définies pour réduire encore les temps de parcours. À cet effet, des études exploratoires ont été engagées en 2010 dans le cadre du contrat de projets État-région afin de préciser les conditions permettant d'atteindre cet objectif, par exemple en réalisant des sections de lignes nouvelles supplémentaires au-delà de Rennes.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92657

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11888

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1567